

Commune de BELLECOMBE

CONSEIL MUNICIPAL Séance du 31 mars 2022

Convocation du 28 mars 2022 - Secrétaire de séance : Tony CARGNELUTTI

COMPTE-RENDU

Présents : Messieurs Dominique GROS, Stéphane GROS, Walter BARTH, Tony CARGNELUTTI et Mme Cléa CASAGRANDE.

Absents excusés : M. Frédéric PITEL qui donne pouvoir à M. Stéphane GROS, M. Quentin GROS qui donne pouvoir à M. Dominique GROS

Approbation du compte-rendu du 07 mars 2022 : vote à l'unanimité des présents.

DELIBERATIONS :

- Effacement rural 1^{ère} tranche,

Délibération reportée : en attente d'informations complémentaires.

- Demande de subvention : complément d'isolation au sol : appartement T3 RDC du bâtiment communal Boulème,

RAPPELANT la délibération du 07 mars 2022 pour un complément de chauffage et l'isolation des combles,

CONSIDERANT la nécessité de compléter ces travaux par l'isolation des sols pour optimiser l'amélioration des gains énergétiques.

VU les devis reçus,

RAPPELANT et COMPLETANT le plan de financement :

DEPENSES :	RECETTES :
TRAVAUX :	Dotation Relance JURA :
Isolation des combles Devis NICOLET CHARPENTE : 13 733.57€ HT	Conseil départemental : 1/3 14 730 €
Installation de poêle granulé pour 3 logements Devis HAUT-JURA ENERGIES : 16 244€ HT	CCHJSC : 1/3 14 730 €
Isolation des Sols T3 RDC Devis NICOLET CHARPENTE : 14 213.86 € HT	Autofinancement : 14 731.43 €
TOTAL DEPENSES : 44 191.43€ HT	TOTAL RECETTES : 44 191.43 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 7 voix POUR dont 2 pouvoirs, 0 contre, 0 abstention

APPROUVE le projet toutes dépenses confondues à 44 191.43 € HT,

SOLLICITE le Conseil Départemental pour l'aide de la Dotation Relance Jura,

SOLLICITE la communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude au titre de la Dotation Relance Jura,

- Location T3 rez-de-chaussée, bâtiment Boulème,

Le Conseil Municipal,

CONSIDERANT que le logement T3 situé au rez-de-chaussée du bâtiment communal de Boulème sera libre au départ de M. Eloï LAURENT au 30 avril 2022,

VU la demande formulée par M. VELON Medhi et Mme GRENARD Justine de louer cet appartement,

VU la délibération du 1er janvier 1999 décidant et fixant la mise en location des logements du bâtiment communal de Boulème,

Après en avoir délibéré, par 7 voix POUR (dont 2 pouvoirs)

DECIDE de donner en location le logement de type T3 situé au rez-de-chaussée du bâtiment communal de Boulème aux conditions énumérées dans sa délibération du 1er février 1999 et dans le bail et ce dès le 1er mai 2022

FIXE le loyer du logement à 450 € (révisable au 1er janvier) y compris le garage, plus une demande de provision mensuelle de 95 € pour les charges (électricité des communs, chauffage au gaz, entretien de la chaudière)

RAPPELLE le montant du dépôt de garantie correspondant à un mois de loyer du logement

AUTORISE le Maire à passer et à signer le contrat de location.

- Avenant contrat assurance GROUPAMA,

Proposition refusée car ne répond pas aux besoins du matériel communal.

- Avenant convention de ruralité.

Après avoir rappelé les différentes réunions entre M. l'Inspecteur d'Académie et les élus sur l'avenir des écoles du territoire,

Souhaitant donner suite au projet de l'Education Nationale de voir une réorganisation de l'offre scolaire sur le territoire du Haut-Jura particulièrement sur le secteur des communes de La Pesse, Les Bouchoux, Bellecombe, Les Moussières, et Septmoncel les Molunes concernée par la commune déléguée des Molunes,

Rappelant la convention-cadre signée le 08 juillet 2020 pour le maintien d'une offre scolaire et éducative de qualité dans les territoires ruraux du Jura,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 7 voix POUR (dont 2 pouvoirs) décide :

D'ACCEPTER la proposition de l'Education Nationale : soit la prolongation de la Convention de Ruralité de 3 ans

DE MANDATER le Maire pour signer tous les documents s'y rapportant,

INFORMATIONS DIVERSES & QUESTIONS DIVERSES :

- Projet de construction de garages communaux lieu-dit les 3 Cheminées, dans le cadre de l'appel à projet Espace Nordique Jurassien :

Une rencontre avec la CCHJSC a eu lieu le 21 mars 2022, un second rendez-vous sera programmé avec l'espace Nordique Jurassien. Un espace convivialité, aire de pique-nique... est à l'étude. Ce projet serait accompagné de la construction de garages communaux enterrés. La commune dispose d'un emplacement réservé. Messieurs Perrier, propriétaires du terrain concerné seront contactés.

- Derniers comptes-rendus du SMAAHJ :

Compte-rendu du conseil syndical du 28/10/2021, proposition budget 2022. Consultable en mairie.

- Regroupement scolaire :

Les propositions du Cabinet D'architecture TISSOT sont à compléter. Les différents scénarios sont à l'étude avec des coûts relativement élevés quel que soit le scénario retenu. Une réflexion s'engage sur la réduction des coûts du projet et la recherche de financements mobilisables (subventions) à noter une réduction de la DETR (30% et non 60% comme initialement indiqué).

- Cour de la mairie :

Les travaux sont achevés, le panneau est prêt à être installé. Au printemps, une journée de nettoyage de la cour et de ses abords sera programmé.

- Elections Présidentielles : Dimanche 10 avril 2022 et dimanche 24 avril 2022.

Fin de séance 22h30

N. Gros Stéphane, Maire

